COM'SIGNES
Centre-Val de Loire
CENTRE DE FORMATION À LA ET EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

07 88 31 37 45 | Com'Signes Centre – Val de Loire
56 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans | centre-valdeloire@com-signes.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
COM'SIGNES

DEFINITIONS

Client : co-contractant de **COM'SIGNES Centre Val de Loire**

Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre **COM'SIGNES Centre Val de Loire** et le Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le Client et validé par **COM'SIGNES Centre Val de Loire** d'un devis ou d'une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

- Formation interentreprises - individuelles :

Formation sur catalogue réalisée dans les locaux de **COM'SIGNES Centre Val de Loire** ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

- Formation intra-entreprise :

Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, ou de tout tiers.

- Sensibilisation :
 - **Ateliers découvertes** : Organisés en groupes (jusqu'à 15 personnes), ces ateliers ne constituent pas un cours de langue, mais une véritable initiation permettant aux participants de découvrir la richesse de la Langue des Signes Française et de la culture sourde.
 - **Café 'Signes :** C'est une animation immersive et conviviale qui prend place au cœur des espaces de pause (cafétéria, espace détente, hall d'accueil, etc.). Le temps d'un café, les collaborateurs sont invités à relever un défi : **communiquer autrement !**

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute inscription en formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document, notamment les conditions d'achat des financeurs. Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à **COM'SIGNES Centre Val de Loire** si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le Contrat ou Convention précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques.

Tout Contrat ou Convention sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

N° Déclaration d'activité : 24 45 02 557 45 - Préfecture Région Centre Val de Loire
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
RS 7587 (décision du 17/06/2026/ Durée 5 ans/ date échéance 29/05/2031)
N° SIRET : 50490730400050 - CODE APE : 8559 B - Association Loi 1901 sans but lucratif
Maj : le 17/07/2026 -V3

07 88 31 37 45 | Com'Signes Centre – Val de Loire
56 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans | centre-valdeloire@com-signes.fr

PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'utilisation des supports de formation de **COM'SIGNES Centre Val de Loire** n'est autorisée que dans le cadre de la formation et expressément par le client. Toute utilisation ou transmission à un tiers, sans le consentement écrit de l'auteur, sont interdits. Le client ne peut pas utiliser logo et marque de l'organisme de formation avec lequel, il a contracté. La responsabilité du client serait alors engagée.

ADHESION ANNUELLE

COM'SIGNES Centre Val de Loire est une association de loi 1901, elle organise des activités pour ses adhérents. Pour cette raison la cotisation individuelle annuelle de 20,00€ est obligatoire pour accéder aux différentes formations (60,00€ pour les formations sur site pour le groupe entier). Sa période de validité est d'un an par année civile. Elle donne droit à un statut de membre passif permettant d'accéder aux activités de l'association et à l'offre de formation du centre **COM'SIGNES Centre Val de Loire**. L'adhésion apparaît dans le détail de la facturation.

ORGANISATION DES FORMATIONS OU DES SENSIBILISATIONS

Formations :
Elles sont entièrement dispensées en Langue des Signes Française (LSF), sont collectives et organisées en présentiel. Les formations sont limitées à un minimum de 3 personnes et un maximum de 15 personnes par groupe.
Sensibilisations :
Les ateliers s'organisent par groupe de 3 à 15 participants et suivant la durée définie au préalable. Les Café' Signes n'ont pas de limite de participants, ceux-ci étant libres de s'arrêter quelques minutes ou de prolonger l'expérience selon leurs disponibilités.

Notre méthode pédagogique s'appuie sur des supports visuels permettant une approche immersive, interactive et participative. Nos supports de formation sont spécifiquement créés pour l'apprentissage de la langue des signes.
Les conditions détaillées figurent en annexe du contrat pour les formations.
Une confirmation d'inscription est alors envoyée et dès lors le client est tenu de participer à la formation.

DROIT À L'IMAGE

Le client devra accepter obligatoirement la captation de son image dans le cadre :

- Des évaluations d'entrée en formation lorsque le niveau constitue un prérequis à l'entrée en formation
 - Des pratiques pédagogiques de formation tout au long de celle-ci
 - Lors des évaluations de fin de cycle.

 Ces vidéos servent à l'équipe pédagogique pour suivre la progression d'apprentissage de l'entrée à la sortie de formation. Elles ne sont ni exploitées, ni utilisées à d'autres usages que des fins pédagogiques.

Il pourra aussi accepter ou refuser la captation de son image :

- A des fins de diffusion sur les réseaux sociaux ou tout autre support papier ou numérique

N° Déclaration d'activité : 24 45 02 557 45 - Préfecture Région Centre Val de Loire
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
RS 7587 (décision du 17/06/2026/ Durée 5 ans/ date échéance 29/05/2031)
N° SIRET : 50490730400050 - CODE APE : 8559 B - Association Loi 1901 sans but lucratif
Maj : le 17/07/2026 -V3

07 88 31 37 45 | Com'Signes Centre – Val de Loire
56 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans | centre-valdeloire@com-signes.fr

MODALITES DE FACTURATION ET REGLEMENTS

Que ce soit pour une formation ou une sensibilisation, **un acompte minimum de 30% devra être versé obligatoirement par le Client** à la signature du devis ou à la conclusion du Contrat. L'acompte de **30 %** versé constitue un engagement ferme et définitif des parties.

Pour les actions de formation intra-entreprise

I. *Dont l'exécution s'étend sur une année scolaire* : le règlement du solde fera l'objet d'un échéancier de facturation mensuel. Cet échéancier a notamment pour objet de permettre la prise en charge progressive des frais de déplacement engagés dans le cadre de l'exécution de la prestation.
II. *D'une durée comprise entre deux (2) et trente (30) jours*, une facture unique correspondant au solde de la prestation sera émise à l'issue de la formation, sous déduction de l'acompte éventuellement versé. Elle sera à régler à réception.

Sauf stipulation contraire figurant au devis ou à la convention de formation, les modalités de facturation définies au présent article s'appliquent de plein droit.

Pour les contrats de formations interentreprise :

Dans le cas d'une convention de formation et d'un financement par un organisme financeur : l'accord de prise en charge devra obligatoirement être transmis à **COM'SIGNES Centre Val de Loire** avant le début de la formation.

Pour les contrats de formation à titre individuel :
le paiement s'effectue sur facture et le cas échéant, suivant l'échéancier porté au contrat de formation professionnelle signé entre les deux parties.

Une facture acquittée pourra être délivrée sur demande du client et après encaissement total de l'ensemble du règlement.

L'association **COM'SIGNES Centre Val de Loire** est non assujettie à la TVA : exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511.

ABSENCES DU CLIENT

Toute absence devra donner lieu à un justificatif par écrit. Durant la formation, toute absence injustifiée donnera lieu à une facturation par **COM'SIGNES Centre Val de Loire**. Cette facturation ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise charge par l'OPCO, les financeurs privés ou publics.

N° Déclaration d'activité : 24 45 02 557 45 - Préfecture Région Centre Val de Loire
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
RS 7587 (décision du 17/06/2026/ Durée 5 ans/ date échéance 29/05/2031)
N° SIRET : 50490730400050 - CODE APE : 8559 B - Association Loi 1901 sans but lucratif
Maj : le 17/07/2026 -V3

07 88 31 37 45 | Com'Signes Centre – Val de Loire
56 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans | centre-valdeloire@com-signes.fr

ANNULATION PAR COM'SIGNES Centre Val de Loire

COM'SIGNES Centre Val de Loire se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client dans un délais de 7 (sept) jours ouvrés avant le démarrage de la session de formation.

ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute formation ou tout cycle de formation commencé est dû dans son intégralité, sauf accord écrit préalable de COM'SIGNES Centre Val de Loire.
Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être notifiée par écrit (courrier ou courrier électronique) au moins **15 jours calendaires** avant la date de début de la formation. Lorsque ce délai est respecté, aucune indemnité complémentaire ne sera exigée par COM'SIGNES Centre Val de Loire.
Toutefois, l'acompte de **30 %** versé à la signature du contrat ou de la convention constitue un engagement ferme et définitif des parties. À ce titre, il demeure acquis à COM'SIGNES Centre Val de Loire et **ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement**, quelle que soit la date ou le motif de l'annulation, sauf disposition légale impérative contraire ou accord écrit exprès de COM'SIGNES Centre Val de Loire.

ANNULATION POUR MOTIF DE FORCE MAJEURE

Le client et **COM'SIGNES Centre Val de Loire** ne peuvent être tenus pour responsable de la non-exécution de la formation dans le cas où ces derniers seraient empêchés du fait de force majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes.

ABANDONS

Tout abandon de formation à l'initiative du Client devra être notifié par écrit (courrier ou courrier électronique).
L'abandon de la formation donnera lieu à une facturation correspondant à **30 % minimum du coût total de la formation**. À ce titre, **l'acompte de 30 % versé à la signature du contrat ou de la convention demeure acquis à COM'SIGNES Centre Val de Loire et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement**.
Si le montant de l'acompte déjà versé est inférieur à cette somme, une facture complémentaire sera émise afin d'atteindre ce montant minimum de 30 %.

N° Déclaration d'activité : 24 45 02 557 45 - Préfecture Région Centre Val de Loire
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
RS 7587 (décision du 17/06/2026/ Durée 5 ans/ date échéance 29/05/2031)
N° SIRET : 50490730400050 - CODE APE : 8559 B - Association Loi 1901 sans but lucratif
Maj : le 17/07/2026 -V3

07 88 31 37 45 | Com'Signes Centre – Val de Loire
56 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans | centre-valdeloire@com-signes.fr

CAS DE DIFFEREND

- Dans le cas d'un contrat de formation à titre individuel, si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Médiateur de la consommation pour « l'Enseignement-Formation pour adultes » dont relève l'organisme sera consulté : Société La Médiation Professionnelle 24 rue Albert de Mun 33000 Bordeaux.
- Dans le cas d'une convention de formation professionnelle, et si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à la suite de la médiation, le Tribunal d'Instance sera seul compétent pour régler le litige.

INFORMATIQUE ET LIBERTES / RGPD

Dans le cadre de la réalisation de ses formations, **COM'SIGNES Centre Val de Loire** collecte des informations à caractère personnel faisant de traitement informatique et papier nécessaires. **COM'SIGNES Centre Val de Loire** s'engage à :

- Ne traiter ces données personnelles que dans le cadre strict des besoins de gestion administrative des formations ;
- Conserver les données personnelles pendant une durée conforme aux obligations légales permettant de résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, et au règlement européen RGPD 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données auprès de notre centre de formation en faisant parvenir une simple demande par mail à l'adresse suivante :
centre-valdeloire@com-signes.fr
Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

RECLAMATIONS

En cas de réclamation, celle-ci devra être adressée par mail à **COM'SIGNES Centre Val de Loire** à l'adresse suivante : **centre-valdeloire@com-signes.fr**

Elle sera traitée dans le cadre de la démarche qualité. Elle pourra si nécessaire donner lieu à une action corrective.

COMMUNICATION

Le Client autorise expressément le groupe **COM'SIGNES Centre Val de Loire** à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références dans l'ensemble de leurs supports marketing. Dans le cas contraire, une demande de non autorisation est obligatoire.

N° Déclaration d'activité : 24 45 02 557 45 - Préfecture Région Centre Val de Loire
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
RS 7587 (décision du 17/06/2026/ Durée 5 ans/ date échéance 29/05/2031)
N° SIRET : 50490730400050 - CODE APE : 8559 B - Association Loi 1901 sans but lucratif
Maj : le 17/07/2026 -V3